

FILIERE ENFANT

Enfant [9mois – 6 ans]



DUREE de la formation

35 heures



DATES

24 au 27/10/2017



LIEU

Montagnac (34)



CERTIFICATION

23/01/2018



DATE LIMITE d'inscription

29/09/2017



NOMBRE de participants

25 stagiaires



COUT de la formation

> Frais d'inscription : 25 €
> Frais pédagogiques :
1400€ avec prise en charge
760€ sans prise en charge



CONTACT

Marie-Christine BENAVENT
04.67.82.16.76

formationmontpellier@epgvoccitanie.fr

➔ DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation va permettre de renforcer les compétences et les connaissances dans le domaine de l'animation d'activités physiques en direction de la petite enfance.

➔ POUR QUI ?

- Titulaire du diplôme « Animateur 1^{er} degré Enfants en salle »
- Titulaire du CQP ALS option AGEE ou JSJO
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP – STAPS – etc.)

➔ PRE-REQUIS

- Etre licencié à la FFEPGV
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau1)
- Etre titulaire de la formation « culture fédérale » (sont exemptés les titulaires d'un diplôme passé avec la FFEPGV)

➔ OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances sur le développement et le comportement de l'enfant de 9 mois à 6 ans
- Concevoir des séances en s'appuyant sur le recueil de situations pédagogiques, le guide de l'animation et le carnet d'accompagnement
- Animer des séances de Gymnastique Volontaire « Parent-Bébé » (9 mois – 3 ans)
- Animer des séances de Gymnastique Volontaire 3-6 ans

Comité Régional Education Physique et Gymnastique Volontaire Occitanie

Siège social : 7, rue André Citroën 31130 Balma ☎ 05-34-25-77-90 📧 siegecoreg@epgvoccitanie.fr

Antenne : Maison Régionale des Sports - 1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier cedex 2

☎ 04.67.82.16.76 📧 antennecoreg@epgvoccitanie.fr

➔ CONTENUS PEDAGOGIQUES

- Le développement psychomoteur de l'enfant
- Le choix des objectifs pédagogiques, les attitudes et les démarches d'intervention
- La relation parents/enfants/animateur : représentations, attentes et sécurité affective
- Le choix des pratiques et matériels pédagogiques
- Le recueil de situations pédagogiques et le carnet d'accompagnement
- Le guide de l'animation enfant

➔ POINTS FORTS

- Des outils complets : remise d'un carnet d'accompagnement, de recueils de situations pédagogiques et du guide de l'animation enfant
- Un environnement de travail sur l'ensemble du territoire français (métropole et DOM-TOM)
- Inscrire l'enfant dans une démarche d'éveil et de motricité, accompagné du parent
- Animation auprès d'un public réel

➔ POUR ALLER PLUS LOIN

Nous conseillons de suivre, après cette formation, la formation Eveil 7-12 ans et les formations continues sur les thématiques Enfant 9 mois – 3 ans et Enfant 3-6 ans

➔ BENEFICE METIER

- Animer des séances au sein des associations FFEPGV auprès d'enfants à partir de 9 mois et jusqu'à 6 ans (séances GV Parent-Bébé, séances GV 3 – 6 ans)
- S'inscrire dans une démarche pédagogique globale
- Acquérir une expertise fédérale dans le domaine de la petite enfance

➔ ENCADREMENT

- Formateurs FFEPGV inscrits sur la liste nationale des habilités « Enfant »

➔ VALIDATION DE LA FORMATION

• POUR ACCEDER A LA CERTIFICATION :

Avoir animé des séances pédagogiques auprès du public « Parent-Bébé » dans le cadre du temps de formation en alternance

• DIPLOME REMIS :

Attestation fédérale « Enfant 9 mois – 6 ans »

DEROULE & DATES DE LA FORMATION

- ➔ **Formation – 28h** en centre
Du 24 au 27 octobre 2017
- ➔ **Alternance**
Encadrement de **3 séances GV « Parent-Bébé »**
en structure
- ➔ **Retour d'alternance – 7h** en centre
Le 23 janvier 2018

